

Tout-Droit

Nouvelle série

(No 24)

Bulletin de l'En-Droit de Laval

Automne 2010

Gratuit

Voué à la promotion et à la défense des droits en santé mentale

(450) 668-1058

Horaire des activités : Les activités ont lieu tous les mardis à 14h00. Le deuxième mardi du mois, un repas complet est servi.

Mardi 14 septembre 2010 à 14h00

Vidéo : Shutter Island, 2h17min

En 1954, le marshal Teddy Daniels et son coéquipier Chuck Aule sont envoyés enquêter sur l'île de Shutter Island, dans un hôpital psychiatrique où sont internés de dangereux criminels. L'une des patientes, Rachel Solando, a inexplicablement disparu. Comment la meurtrière a-t-elle pu sortir d'une cellule fermée de l'extérieur ? Le seul indice retrouvé dans la pièce est une feuille de papier sur laquelle on peut lire une suite de chiffres et de lettres sans signification apparente. Oeuvre cohérente d'une malade, ou cryptogramme ?

Mardi 21 septembre 2010 à 14h00

Atelier : Vaincre le jeu compulsif

Mardi 28 septembre 2010 à 14h00

Vidéo : Vol au dessus d'un nid de coucou, 2h09min

Randle P. McMurphy se fait interner pour échapper à la prison. Il va être touché par la détresse et la solitude des patients. Très rapidement, il comprend que l'infirmière en chef, Mlle Ratched, a imposé des règles strictes et entend bien les faire respecter. Il décide alors de révolutionner ce petit monde.

Mardi 5 octobre 2010 à 14h00

Atelier : Nos droits face à la police

Mardi 12 octobre 2010 à 14h00

Vidéo : Orange mécanique, 2h17min

Au XXIème siècle, où règnent la violence et le sexe, Alex, jeune chef de bande, exerce avec sadisme une terreur aveugle. Après son emprisonnement, des psychanalystes l'emploient comme cobaye dans des expériences destinées à juguler la criminalité...

Mardi 19 octobre 2010 à 14h00

Atelier : S'émanciper de la drogue

Mardi 26 octobre 2010 à 14h00

Vidéo : Le pavillon de l'oubli, 2h17min

À l'apogée de la guerre froide, la C.I.A finance une recherche secrète sur les techniques de lavage de cerveau sous la direction du Dr. Ewen Cameron, alors directeur du Allen Memorial Institute. Aujourd'hui, 25 années après le fait, les neuf survivants de ces expériences horribles devront lutter pour faire la lumière sur les atrocités qu'ils ont subies. Armés de courage, ils s'acharnent à dévoiler le secret que la C.I.A. tente désespérément de garder enfoui dans les décombres du passé. Mais plus la vérité fait surface, plus l'implication de l'agence secrète devient évidente et plus les menaces à la vie et la santé mentale des survivants s'intensifient. Ils devront vaincre un ennemi invisible, une organisation qui vit dans l'ombre, déterminée à garder dans le silence, les cris, les cauchemars et les horreurs du Pavillon de l'oubli.

Mardi 2 novembre 2010 à 14h00

Atelier : Itinérant et droit au logement à Laval

Tout-Droit Bulletin publié par l'En-Droit de Laval

Les membres et les amiEs de l'En-Droit peuvent le recevoir gratuitement. Tirage: 800 copies.

Responsable du bulletin: Michel Grenier

Adresse: L'En-Droit de Laval

119B, Boul. Des Laurentides

Laval, Québec, H7G 2T2

Téléphone: (450) 668-1058

Télécopieur: (450) 668-7383

Courriel: endroit@bellnet.ca

Internet: www.endroitlaval.com

La société nous estropie, nous épuise et nous rend fous.

Pour vivre en santé et trouver le bonheur, il faut travailler à la changer.

Éditorial : Est-ce la fin des programme Interagir

Depuis mai, dans Laval, plusieurs participantEs du programme de préparation à l'insertion en emploi Interagir ont perdu leur droit de participation ainsi que le montant qui s'y attache. Emploi-Québec prétexte que ces gens étaient depuis très longtemps sur le programme et qu'il n'y avait aucune amélioration notable qui laissait entendre qu'à court terme les démarches déboucheraient sur des emplois salariés. Le programme interagir donne aux participantEs un montant de 130\$ par mois et un montant pour s'acheter un titre de transport. En principe, les tâches sont considérées bénévoles mais les participantEs doivent développer des habiletés pour réinsérer le marché du travail.

Plusieurs organismes en santé mentale de Laval accueillent des participantEs Interagir. Dans certains cas, les coupures vont avoir des conséquences très importantes sur la bonne marche des organismes en question. Les participantEs y exerçaient des tâches apparemment auxiliaires mais nécessaires dans la réalisation des mandats de l'organisme. Des réceptionnistes qui répondent au téléphone, répartissent les appels vers des intervenantEs, accueillent physiquement des usagers des organismes, etc. ont un rôle important. C'est d'autant plus important d'un organisme qui a une tradition d'accueil comme L'En-Droit de Laval. Les participantEs Interagir, même s'ils et elles sont à temps partiel et sont sous-payés, prennent conscience de l'importance de leur rôle, s'arrangent pour bien le remplir, y développent des compétences ne serait-ce qu'en relations humaines et y trouvent une valorisation certaine comme cela serait le cas d'un emploi salarié. Par contre, ils et elles ne se font pas «rusher» par le «boss». Cela serait très contre-indiqué en santé mentale et les organismes insistent pour que les participantEs développent leurs aptitudes selon leur rythme.

Plusieurs participantEs Interagir craignent de réinsérer le marché du travail soumis, bien souvent, à des diktats de rentabilité capitaliste. Faire 20 heures de travail, très bien, mais sans pression, satisfait plusieurs participantEs. Faire 35 heures, sous pression, peut signifier du stress avec lequel plusieurs participantEs ne peuvent pas transiger. Il y a aussi les droits acquis au niveau de l'aide sociale. S'essayer à un emploi à temps plein au risque de perdre la contrainte sévère à l'emploi (le «gros» chèque) fait réfléchir beaucoup de gens. Ce n'est pas facile faire reconnaître la contrainte sévère. Il y a aussi tous les autres droits acquis de l'aide sociale comme les lunettes, le dentiste, etc. Quand on sait les «bénéfices» que cela donne, on voit que ce n'est pas les gros chars mais quand on est pauvre, ce sont des droits qu'on veut préserver. Bien sûr, si tous ces bénéfices annexes à l'aide sociale seraient disponibles pour tout le monde, les gens sur l'aide sociale ne craindraient pas de les perdre. S'il y avait un régime de revenu minimum garanti, on ne craindrait pas autant de réintégrer le marché du travail. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'une pleine réintégration du marché du travail signifie une source de stress incroyable pour les gens en santé mentale.

Il faut rappeler que nous sommes sous un régime capitaliste dont le but principal est le profit. La source de profit c'est le travail. L'employé est donc tenu d'être

rentable. Dans les emplois des services publics, même si les lois du profit ne s'appliquent pas comme tel, les employés sont soumis à des objectifs de performance. Il en est de même dans les organismes communautaires. L'État ne donne pas beaucoup d'argent aux organismes même s'il délègue à ces derniers plus de responsabilités, donc plus de tâches. Les organismes doivent fournir et les employés doivent répondre à la demande, Compte tenu que l'État coupe de plus en plus dans les droits des pauvres, il ne faut pas se surprendre qu'un groupe de défense des droits doive aussi exiger de ses employés plus de performance.

Au moment de faire les coupures, Emploi-Québec ne pouvait pas nous expliquer ce qu'il adviendrait du programme Interagir. Une fonctionnaire d'Emploi-Québec a dit à L'En-Droit qu'elle devait attendre septembre pour avoir l'information. Certaines rumeurs laissent entendre que nous aurions l'information seulement en octobre alors que les contrats des Interagir prennent officiellement fin le 26 novembre. Un tel manque d'information crée beaucoup de stress et pour les participantEs et pour les organismes.

Les organismes ne sont pas fermés à des solutions innovantes qui permettraient aux participantEs des programmes de réinsertion en emploi d'améliorer leurs compétences et aptitudes. Mais, en tant que « partenaires » d'Emploi-Québec, cela serait une bonne idée de les consulter. Couper le monde en plein été, dans la période des vacances, sans donner de raison, à quelques mois de préavis d'une possible fin des programmes, ça manque de subtilité. Les organismes ne sont pas des oies qu'on gave avec n'importe quoi. Nous pensons que les programmes actuels devraient être maintenus après le 26 novembre et qu'on est une période de temps suffisante pour négocier avec Emploi-Québec.

Les participantEs devraient aussi avoir un mot à dire. L'En-Droit de Laval a donné la permission à ses participantEs de pouvoir s'organiser sur les lieux de travail et durant les heures de travail. C'est un appui concret à la défense de leurs droits. Sur le marché du travail, les gens qui ont travaillé plus de 2 ans ne peuvent pas être mis à pied à moins d'avoir de très bonnes raisons. Dans le cas des programmes d'employabilité Interagir, on prétexte que ce ne sont pas des emplois. En réalité, les tâches effectuées par des interagir font en sorte que, compte tenu de la division du travail interne de l'organisme, il serait possible de les assimiler à des emplois. Si les participantEs Interagir veulent créer leur propre syndicat, L'En-Droit va pleinement les supporter dans leurs actions. S'ils et elles font la grève, cela pourrait nuire dans une certaine mesure à la bonne marche de l'organisme. De toute façon, rien ne garantit qu'après le 26 novembre, ces programmes vont être reconduits et cela aussi va nuire à la bonne marche de l'organisme.

L'En-Droit, on se répète, est ouvert à discuter de solutions innovantes qui satisfont les actuelLES participantEs Interagir. On aimerait qu'Emploi-Québec de Laval fasse preuve de la même ouverture et nous impose pas des « solutions » qui n'en sont pas. Le respect, ça existe.

Richard Miron

AgentE à l'animation sociale

Description de l'organisme

L'En-Droit de Laval est un organisme de défense des droits pour les gens ayant ou ayant eu des problèmes de santé mentale. L'organisme donne des conseils dans différents champs du droit, (santé, aide sociale, civil, etc.). Il adhère et met en pratique une vision alternative de l'intervention en santé mentale où, notamment, les pairs s'entraident et cherchent à se réapproprier le pouvoir. Il défend ardemment des valeurs de justice sociale.

Description du poste

Sous la supervision du coordonnateur, l'agentE à l'animation sociale devra travailler à mettre en œuvre des ateliers reliés à la conception de pièces de théâtre où des membres de l'organisme participeront activement et qui serviront à faire connaître les revendications de l'organisme et les besoins de ses membres.

Exigences

- Adhésion aux valeurs et à la culture de l'organisme
- Connaissance de la clientèle en santé mentale
- Capacité d'écoute et de synthèse des besoins
- Capacité en recherche
- Expérience de mobilisation de membres dans des organismes démocratiques
- Capacité de concevoir des ateliers en théâtre
- Polyvalence, dynamisme, créativité, souplesse et ouverture
- Atout : formation en théâtre ou en animation recherche culturelle

Conditions de travail

- Rémunération : 19.00\$/heure
- Nombre d'heures par semaine : 28 heures
- Entrée en fonction : 20 septembre 2010
- Durée : 1 an avec possibilité de poursuite selon les finances de l'organisme
- Lieu de travail : Laval

Les candidatEs sont invitéEs à faire parvenir leur C.V. ainsi qu'une lettre de motivation au plus tard le 10 septembre 2010 à 17h00.

Courriel : endroit@bellnet.ca

Fax : 450-668-7383

Par la poste : 119B, boul. Des Laurentides, Laval, H7G 2T2

SAVIEZ-VOUS QUE... Chronique permanente dans le but de vous informer de vos droits

SAVIEZ-QUE... un recours collectif avait été engagé contre la compagnie Eli Lilly pour son médicament Zyprexa et même qu'une entente de règlement exécutoire au Québec est intervenue entre les parties. Elle prévoit une indemnisation moyenne de 12 000 \$.

Mais d'abord, rappelons les faits. Cette «drogue», appelons un chat un chat, contient : anhydride titanique, carmin d'indigo sur laque d'aluminium, cellulose microcristalline, cire de carnauba, crospovidone, hydroxypropylcellulose, hydroxypropylméthylcellulose, lactose, polyéthylène glycol, polysorbate 80 et stéarate de magnésium; et elle est prescrite pour des troubles qui seraient reliés à la schizophrénie et à la bipolarité.

Le Zyprexa (olanzapine), antipsychotique de la firme Eli Lilly, très à la mode jusqu'à il y a trois (3) ans, et prescrit très à la légère, comme d'habitude, y compris en dehors de ses indications autorisées, suite à un marketing d'enfer de la firme, a été l'objet de nombreuses plaintes, autour de 30 000, pour des dommages dus aux effets secondaires indésirables, tels que le diabète, l'obésité, hyperglycémie, acidocétose et pancréatite.

Aux États-Unis, le juge new-yorkais **Jack Weinstein y alla d'une charge virulente dans son jugement du 17 juillet 2008 contre les autorités sanitaires qui ont laissé faire la firme en disant** : « On peut dire qu'une grande partie des problèmes juridiques imputés au Zyprexa sont dus à l'échec des agences fédérales responsables de prévenir tout abus. (...) L'État et ses agences n'ont pas pris les mesures adéquates pour s'assurer que les informations disponibles sur l'efficacité et les dangers pharmacologiques du Zyprexa (...) parviennent rapidement aux médecins-prescripteurs », à tous les programmes publics ou privés de prise en charge ainsi qu'aux patients.

Il ajoute : « Si on la compare à ses pairs d'autres régions du monde (...), on peut soutenir que la FDA a failli à ses responsabilités face aux consommateurs et aux médecins. Elle se base beaucoup trop sur les firmes pharmaceutiques dans la recherche de nouvelles utilisations des médicaments. Le laxisme de ses réglementations permet aux firmes de faire de la publicité pour des usages hors AMM [i.e. non autorisés]. Elle accepte que l'industrie pharmaceutique fasse des pressions pour définir les termes des notices des médicaments. Elle ne fait rien pour exiger que les médecins – principale ligne de défense contre des prescriptions inadéquates – soient correctement informés. Et elle abandonne la diffusion et le contrôle de l'information à des structures largement influencées par l'industrie pharmaceutique telle des associations privées et des revues médicales sous influence ». Et vlan!!

En plus, il faut dire que la FDA, contrairement à ce qu'affirme le juge, est peut-être l'agence gouvernementale la plus rigoureuse du monde, considérant les moyens financiers dont elle dispose et que les indemnisations financières aux États-Unis suite aux procédures juridiques sont très dispendieuses pour les compagnies, comparativement au Canada par exemple. Quoi qu'il en soit, la charge est la bienvenue puisque le reste du monde profite des avancées de la FDA.

Voyez ce qu'écrit le journal Libération le 21 février 2007 : «... dès novembre 1999, dans un courriel interne, le Dr Breier, directeur médical d'Eli Lilly, écrit : « *Le gain de poids et l'hyperglycémie associés à l'olanzapine sont des menaces majeures pour le succès à long terme de cette molécule d'une importance capitale.* » Selon le *New York Times*, « *les documents publiés sont remplis de références réclamant que les interrogations sur le diabète et l'obésité ne fassent pas souffrir les ventes.* ». Car le second effet indésirable grave est l'augmentation du sucre dans le sang. L'association américaine des diabétiques et des diabétologues s'en inquiète dès 1996. En 2000, un groupe de médecins a même mis en garde le fabricant : la situation « *pourrait devenir plus sérieuse qu'[ils] ne l'anticipent.* ». Que fait Lilly? Le laboratoire nie, avec constance, tout lien de causalité entre la prise de Zyprexa et le diabète. Et affirme que, « *dans la population souffrant de troubles psychiatriques, la prévalence du diabète de type II est 1,5 à 4 fois plus importante par rapport à la population générale. Ce phénomène est retrouvé tout aussi bien chez les patients schizophrènes que chez les patients bipolaires* [sujets à des troubles de l'humeur, ndlr] ». Avoir du diabète serait donc une caractéristique des malades mentaux, pas des médicaments. « *On arrive aujourd'hui à une situation cocasse, s'exclame le Dr Lecuyer, qui dirige un secteur de psychiatrie à Annecy. On nous a présenté le Zyprexa comme un nouvel antipsychotique miracle, en nous disant que tout allait bien, niant les problèmes de poids. Quelques années plus tard, tous les cliniciens notent ces prises de poids très importantes chez les patients, il y a la menace de procès aux États-Unis. Et maintenant, Lilly vient nous voir en proposant des programmes de nutrition et de conseils aux patients. C'est pour le moins habile...* »

Pour faire un peu de politique..., voilà une autre preuve de l'incurie de l'État bourgeois que l'on peut aisément qualifier de «bras légal» de la rapine capitaliste!

Par ailleurs, cela ne vous rappelle pas les commentaires des psychiatres lorsqu'on leur dit sur notre lit d'hôpital que nous ne nous sentons pas bien avec leur arsenal de «drogues» et qu'ils nous répondent de façon arrogante en niant nos réels problèmes que c'est dû à la maladie et que ça va aller mieux après quelque temps... vous allez voir, vous irez mieux, qu'ils disent!?!

Quant à moi, on ferait mieux de ne pas trop y compter! D'ailleurs, cette drogue est désormais sur le ban des «condamnés» par la multitude des procédures juridiques à travers le monde contre la firme ayant produit ce «citron».

Vous pouvez donc bénéficier de ce recours collectif en remplissant le formulaire de réclamation que vous pouvez vous procurer à l'En-Droit de Laval en communiquant avec moi. Vous devez avoir consommé du Zyprexa avant juin 2007 et avoir développé l'une et/ou l'autre des maladies suivantes : diabète, hyperglycémie, acidocétose et pancréatite. Faites vite cependant, car les formulaires de réclamation doivent être enregistrés avant le 28 octobre 2010.

Michel Labelle

La valeur douteuse des médicaments psychiatriques

«La psychiatrie moderne a mal tourné quand elle a accepté l'idée que l'esprit devait être traité par les médicaments» écrit Edward Shorter de l'Université de Toronto dans le très conservateur Wall Street Journal. Cet expert de l'histoire de la psychiatrie et de la médecine poursuit: «La psychiatrie moderne des États-Unis a adopté une philosophie que les maladies psychologiques résultent de déséquilibres chimiques et ont par conséquent un ensemble très spécifique de symptômes en dépit de la preuve que la différence entre de nombreux soi-disant troubles est minime ou inexistante. Ces «troubles» sont ensuite traités avec des médicaments coûteux qui ne sont pas plus efficaces qu'un placebo».

Un peu comme le dévoilement des turpitudes de notre système par les révélations quotidiennes de toutes sortes de corruptions, les effets secondaires nocifs sont vérifiés par les nombreuses victimes de ces médicaments. Parce que la Food and drugs administration, trop liée aux compagnies pharmaceutiques, a mal fait son travail, les victimes ont dû tenter environ 5000 poursuites contre ces compagnies et de nombreux médicaments psychiatriques sont en cause: le Zyprexa, le Seroquel pour les mêmes raisons (diabète), Prozac, Zoloft, Paxil, Neurontin, Ritalin, Luvox, Celexa, Risperdal, Effexor, etc (il serait trop long de tous les nommer). Les raisons des poursuites du déclenchement de crise cardiaques à la provocation de folies meurtrières. Certaines de ces accusations ont été reçues par les tribunaux. Faut-il rappeler que la recherche sur les médicaments psychiatriques a été financée en partie pour contrôler l'esprit humain et provoquer des actions non consenties comme des meurtres.

Le psychiatre Peter Breggin juge que les émotions intenses devraient être bien accueillies. Les émotions sont des signes de vie essentiels: les ému avec des

drogues n'est pas la bonne réponse. Nous en avons besoin et devrions vouloir qu'elles soient fortes. Nous avons besoin de nos cerveaux pour fonctionner, exempts de produits toxiques.

Pour Breggin, les antidépresseurs causent l'anesthésie émotive, l'engourdissement ou parfois l'euphorie et fournissent une aide passagère et artificielle à la douleur émotive. Les drogues neuroleptiques ou antipsychotiques perturbent la fonction du lobe frontal, causant une lobotomie chimique avec une apathie et une indifférence, rendant les personnes plus dociles et moins capables de se sentir. Les stabilisateurs d'humeur ralentissent la fonction globale du cerveau, amortissent les émotions et la vitalité. Les benzodiazépines suppriment la fonction globale du cerveau, donnant des sédatifs à l'individu, soulagent provisoirement la tension ou l'inquiétude au coût d'une réduction de la fonction mentale. Les stimulants émoussent la spontanéité et causent des comportements obsessifs chez les enfants, les rendant moins énergiques, plus renfermés, moins créateurs et plus obéissants.

Comme vous le voyez, l'apathie et l'obéissance sont les émotions privilégiées par la psychiatrie et ses pourvoyeurs de fonds pour nous faire passer les subventions délirantes aux banques, la famine de la moitié de la population mondiale, le saccage de nos ressources naturelles, la restriction des droits démocratiques comme à Toronto, etc. Est-ce bien le genre de société que nous voulons? Se faire anesthésier parce que nos conditions de vie deviennent de plus en plus insupportables ?

Jacques Saintonge

L'entraide comme droit et réappropriation du pouvoir

La question de la réappropriation du pouvoir est quelque chose de très important pour les organismes qui font la défense des droits des personnes ayant eu ou ayant des problèmes de santé mentale. La réalité est que le système voit dans ces gens, des personnes qui ne sont pas pleinement en mesure d'exercer rationnellement leurs droits et ils et elles sont traités comme des personnes à part, tout comme les pauvres. Reprendre du pouvoir, c'est, en partie, se voir reconnaître un pouvoir avec des droits égaux qu'on peut véritablement exercer sans discrimination de richesse ou de handicap (les personnes psychiatisées sont considérées comme handicapées par la loi).

Il peut y avoir plusieurs manières de poser la question de la réappropriation du pouvoir. On peut la voir comme un simple processus de reconquête de facultés pour autodéterminer sa propre vie. CertainEs psychiatres ou psychologues qui disent être d'accord avec la réappropriation du pouvoir vont dire que les gens

en santé mentale doivent surtout développer des facultés de « socialisation ». Ils et elles auraient une tendance à s'isoler et pour régler le problème, il n'y aurait qu'à leur offrir des activités pour entrer en contact avec d'autres pour socialiser.

On ne peut pas dire que cette idée est complètement fausse. Néanmoins, elle nous apparaît comme très très très insuffisante. Sortir de la maison, entrer en contact avec d'autres, c'est effectivement un début pour pouvoir jouer un rôle social. Mais assister à une activité comme spectateur ce n'est pas la même chose que d'y participer comme acteur. Il faut réfléchir sur comment exercer du pouvoir sur sa vie et sur celle de la société. Là, on pourra mieux comprendre ce que devrait être la réappropriation du pouvoir.

Qu'est-ce qui nous empêche d'exercer du pouvoir? La société capitaliste ridiculise la parole des pauvres, des gens peu instruits, des marginaux, de celles et ceux qui ont des comportements particuliers ou qui ne

L'entraide comme droit et réappropriation du pouvoir

contrôlent pas leurs émotions, des originaux, etc. Les idées intelligentes de ces derniers passent moins bien que les idées stupides de celles et ceux qui ont du cash et sont instruits. Dans les faits, cela devrait être les idées intelligentes qui devraient nous guider. Comment faire pour que celles-ci soient au poste de commande?

Premièrement, il ne faut pas nécessairement mettre de l'avant, la seule prise de parole du démuné. Cette parole doit être mûrie et discutée de manière à faire ressortir les idées intelligentes. Le gouvernement encourage la participation de gens en santé mentale sur des tables de concertation. Évidemment, les dés sont pipés d'avance, les budgets sont décidés avant même que les personnes puissent se prononcer et elles se trouvent fortement minoritaires face à des intervenants institutionnels. Le gouvernement aussi affirmera qu'on adhère généralement à ses politiques puisque nous participons à ses structures et pourrait prétendre, par exemple, que nous acceptons le ticket modérateur et ses coupures dans la santé, l'éducation ou les programmes sociaux puisque nous collaborons avec lui dans des budgets coupés d'avance. Nous croyons néanmoins que ces gens doivent consulter leurs pairs de manière à pouvoir rapporter les meilleures idées. Ainsi elles pourront reconnaître le caractère largement illusoire de participations à de telles structures. Il faut être assez humble pour reconnaître qu'on ne sait pas tout. Le vrai génie est souvent collectif. On parle donc d'une parole collective.

Mais cette parole collective aussi intelligente soit-elle, doit bénéficier d'un rapport de force. Déjà, en discutant ensemble, on commence à organiser ce rapport de force. Quand ce qui est dit représente ce qu'on a discuté, on se sent lié par cela et on veut que cela triomphe. Mais, il y a des obstacles pour arriver à établir ce rapport de force.

Le manque de solidarité est un des gros problèmes. La société capitaliste supporte l'individualisme. Dans une situation de souffrance émotionnelle extrême, cet individualisme peut pousser des gens à penser qu'il n'y a qu'eux qui souffrent et que la souffrance des autres n'est pas importante. En réalité, toutes les souffrances émotionnelles font très mal. À savoir à quel degré, cela importe peu. La première base de solidarité c'est de reconnaître qu'on souffre tous et qu'on doit trouver des manières pour soulager son mal de vivre.

Quand on souffre, tous les facteurs de stress apparaissent comme pires qu'ils le sont en réalité. Dire à une personne qui souffre que certains problèmes qu'elle vit ne sont pas si graves, cela ne la convainc pas. Tout est une montagne pour elle. Il faudrait s'organiser collectivement pour trouver des manières pour réduire ces facteurs de stress et essayer un peu d'oublier ses propres bobos pour penser à des solutions innovantes. C'est un peu l'idée de changer le mal de place et d'oublier partiellement ses propres problèmes tout en s'organisant pour changer sa vie.

Pour faciliter la solidarité et l'organisation collective, il faut une bonne dose d'entraide. Elle se fait entre les gens qui apprennent à débattre des problèmes et des solutions ensemble. Il faut savoir reconnaître qu'on a pas toujours les bonnes idées. En même temps, on ne doit pas craindre de dire son point de vue, parce que dans le débat, c'est peut-être nos idées qui sont les meilleures et font avancer les choses.

Les groupes d'entraide en santé mentale ont été fondés pour se réapproprier véritablement le pouvoir. Compte tenu de comment on interprète cette idée de réappropriation du pouvoir, certains groupes ont emprunté une vision de l'entraide qui peut apparaître aller à l'encontre de ce principe de réappropriation du pouvoir. L'En-Droit considère que toutes les personnes en santé mentale ont droit à de l'entraide et ont droit de s'organiser pour réapproprier leur pouvoir. Personne ne doit être exclu que cela soit de manière directe ou indirecte. Il est vrai aussi que l'entraide demande la solidarité et de l'empathie réciproque, ce qui signifie qu'il ne faut pas mettre sa seule souffrance à l'avant-scène aux dépens de celle des autres.

Des groupes d'entraide comme Camée de Montréal-Nord, Le Vaisseau d'or de Terrebonne mettent de l'avant ce principe de réappropriation du pouvoir. Les gens en santé mentale devraient écouter les idées de ces groupes mais aussi de vétérans de Solidarité-psychiatrie, etc. Des discussions ont commencé parmi les membres du comité des droits à savoir si c'est une bonne idée de faire un colloque sur l'entraide et la réappropriation.

Jacques Saintonge

Horaire de L'En-Droit de Laval

Il est à noter que dorénavant tous les jeudis matin nos portes ouvriront à 12h00 am. pour permettre à nos réunions d'équipe d'avoir lieu. Antérieurement cette fermeture avait lieu le mercredi.

Comités de l'En-Droit de Laval

Tous les membres sont cordialement invités à participer à nos différents comités : soit comité électro-choc, comité des droits; ainsi que nos formations «L'autre côté de la pilule» offert par l'AGIDD-SMQ et la formation «Droits et recours» donné par l'En-Droit de Laval en téléphonant Michel Labelle à L'En-Droit de Laval: (450) 668-1058.

Le fou est plus vieux que le diable, historiquement

On peut dire qu'il y a des entités qui habitent le monde. Des entités qui se manifestent sous la forme d'hallucinations, de colère, de gourmandise, d'avidité, de passion et de sentiment. Ces entités ont une nature, des lois morales les régissent logiquement, rationnellement ou du moins suivant la nature des éléments qui les composent et les déterminent. Parfois elles se sont formées dans l'inconscience, une biologie secrète, une nécessité psychologie. Reste qu'elles sont entières et déterminées.

Ainsi l'homme colérique se dira qu'il a raison d'être fâché. Il justifie sa colère moralement, il peut en être un peu la victime par une sorte de fatalité, n'en pouvons-nous juger à moins que nous aussi soyons en colère, alors nous jugerons par la même sorte de fatalité, peu importe! Reste qu'il tourne en rond dans sa logique. S'il veut rompre avec il lui faut la déconstruire. Mais ce sera difficile parce qu'elle n'existe pas seulement en une forme morale, mais s'appuie sur une réalité biologique inscrite dans le social. Un schéma social aura conduit à un autre, et peut-être qu'en bout de ligne nous nous sommes éduqués à cette colère. Alors il faudrait apprendre à la connaître, à connaître sa généalogie.

La folie aussi est une entité, plus vaste et complexe cependant. Mais celle-là n'est pas nécessairement à déconstruire. Elle peut être une grande source d'amour et d'inspiration, de clairvoyance et d'intuition profonde et féconde. Au lieu de la déconstruire il vaut mieux apprendre à être fou, car elle est emmêlée si intimement aux structures de notre personnalité car cette folie est nous, nous sommes fous par conséquent.

Comme quelqu'un qui essaierait de trop rapidement déconstruire une colère sans en comprendre les causes profondes et les raisons objectives et qui finirait par se sentir à l'aboutissement d'un processus de désaliénation aliénation plus grande encore plus fâché qu'il ne l'était au départ, celui qui essaie de déconstruire sa folie risquerait de se rendre encore plus fou qu'il ne l'est, car sa folie a non seulement sa propre dynamique, mais sa raison d'être.

En fait la folie quant à moi est une chose belle et noble, pleine de créativité et d'originalité. Ça fait longtemps qu'il y a des fous sur cette planète. Nous ne sommes pas les premiers et nous ne serons pas les derniers.

Nous n'avons pas à avoir honte d'être fou, mais à vivre le mieux possible cet état, à intégrer le plus profondément possible la logique et les lois morales qui régissent cette entité.

Un fou n'est jamais un être profondément méchant ou capable de faire grand mal. Mieux vaut être un fou qu'un criminel ou un politicien bourgeois qui répandent autour d'eux la souffrance et la misère.

Un fou lutte cependant contre le mal jour après jour. Si vous examinez les mythologies qui sont à la racine des cultes organisés, mythologies comme celui du Ramayana ou de l'Odyssée, vous verrez que ni Rama ni Ulysse qui en sont les héros, bien qu'étant des gens d'une vertu au-dessus de toute reproche, n'ont jamais à lutter intérieurement avec le mal. Aussi faut-il le dire le fou

existait déjà à cette époque et célébrait la vie dans toute l'inconscience insoucieuse de l'homme qui commençait à prendre conscience de lui-même en tant qu'homme. Mais l'autre homme, la personne normale qui feignait prendre conscience d'elle-même n'a jamais pu vraiment le faire, pas plus qu'elle n'ait jamais pu vraiment toucher au fondement de la vie, et ce malgré les formes de spiritualité que la vie a inventé pour elle. Cet homme ne fut rien, à peine un simulacre d'homme qui tout juste constatait sa capacité de transformer le monde et qui croyait que c'était par ce moyen qu'elle pouvait prendre conscience de soi en tant qu'homme, mais qui a toujours été incapable de saisir la portée de sa spiritualité profonde. Cet homme n'a jamais vraiment pu naître à la vie car il n'est même pas prêt à se douter de quoi est fait son humanité profonde. Cet homme normal a tué, pillé sans jamais vraiment comprendre ce qu'était le mal, et de surcroît le diable qu'il fit introduire plus tard dans son existence comme un objet de manipulation politique ou comme une sorte de fantaisie spirituelle dont il n'a jamais vraiment compris le sens, qui n'est rien qu'une forme de morale cristallisée de son inconscience collective avec quoi il n'est pas en contact

Le diable est donc une entité formée par l'univers, la vie, l'inconscient collectif à partir de son ignorance d'elle-même la plus profonde et la plus sotté, c'est-à-dire cette ignorance de la vie et de soi qui nous vient des gens normaux.

Le schizo qui jouit d'une profondeur d'âme à faire rougir les plus grands des saints et des muphtis, et qui est rentré en contact avec le monde invisible et qui a vu et entendu des entités, qui connaît les nombreux mondes de notre univers, les enfers, les purgatoires, le paradis, sait par expérience qu'elles sont des choses réelles formées par la vie et l'univers et enfanté par l'inconscient collectif des gens normaux. Il n'a pas à se faire dire par des gens normaux inconscients des anges et des monstres qu'ils ont enfanté au fond de leur cœur comment l'univers doit être fait et comment la vie doit être comprise, eux qui vivent en quelque sorte dans une inconscience encore plus profonde et beaucoup plus inquiétante que nous les fous.

Comme il y a plus d'un religieux qui est un faux cul et qui ne connaît rien du monde spirituel, il y a beaucoup de schizo qui sont devenus des faux culs à force de se laisser berner par l'entité psychiatrique qui travaille à miner notre identité.

L'univers a depuis longtemps formé l'entité fou. Les lois morales qui régissent notre identité ont été depuis toujours dans les cartons. Il nous reste à assumer pleinement notre personnage, à le connaître pour en savourer toute la beauté et la profondeur.

Mais être fou, je veux dire vraiment fou, n'est pas chose facile. D'abord il faut s'accepter comme tel, savoir qu'on est différent, profondément différent. Ceci dit vous devez apprendre non seulement à la connaître cette entité, à moins que vous ne lui reconnaissez aucune valeur. En ce cas je dirais que vous n'êtes même pas prêt de vous

Le fou est plus vieux que le diable, historiquement

douter de votre beauté et de votre profondeur, ni de celle de la vie et de l'univers.

Alors ayant admis que vous êtes fou et que cela est une bonne affaire, vous vous mettez en peine de combattre les conneries de l'entité psychiatrie qui travaille à saper tout ce que nous sommes, c'est-à-dire tout ce qu'ils ne pourront jamais espérer être, du moins pour l'instant de cette vie peut-être.

Lorsque vous aborderez le chemin de la folie vous vous rendrez vite compte qu'il est périlleux, semé de ronces et d'épines, mais qui y brillent une lumière belle et pure qu'aucun être humain ordinaire ne verra de son vivant. Cette lumière est celle qui touche à l'essence de la vie.

Sur ce chemin vous rencontrez l'essence du mal. Le mal aussi est une entité qui fait partie de l'essence de la vie. Mais le mal est toujours essentiellement une métaphysique, comme l'est la folie d'ailleurs. Le mal cherchera à vous détourner de la lumière, à vous conduire vers les marais où sont bâtis les palais et où sont garés les voitures de luxe, ancrage de la matière obtuse et éphémère. Le mal n'a rien de très beau ou de très bon à vous proposer. Juste des bagatelles qui seront bientôt transformées par l'univers éternel et infini en poussière.

Mais parce que vous avez pleinement consenti à être fou et que vous marchez vers la lumière le mal emploiera toutes les ruses pour vous détourner de votre chemin. Il sait que si vous militez pour la justice contre l'ordre des gens normaux et leurs marais ils se mettront en peine d'interpréter votre démarche comme un attentat que vous, pour votre part, devez revendiquer avec tous ceux, y compris les gens normaux y compris qui auront par intuition profonde mais pas nécessairement pleinement comprise, marcheront aussi avec vous sur ce chemin radieux. Ce chemin s'appelle justice, justice sociale, celle qui aidera l'humanité à se réconcilier et nous permettra un jour de vivre en union harmonieuse les uns avec les autres, de faire communion ensemble et avec la vie.

Si Jésus avait bien des attributs d'un schizo et avait affronté à son époque suivant les possibilités que lui offrait politiquement cette époque le diable en personne, c'est que lui en tant qu'un des nôtres nous a montré comment peut être beau et profond notre personnage dans notre univers merveilleux, infini, éternel.

Nous ne devons pas renier ce que nous sommes, mais le revendiquer avec fierté et attenter à l'ordre des gens normaux et à leurs marais parce que nous savons combien leur monde de carton-pâte bling bling n'est qu'une fumée dérisoire et que la beauté réelle repose sur des valeurs de justice, de fraternité et de sororité de nos rêves les plus fous.

Les 4 perceptions de la folie

Je vais résumer brièvement les 4 perceptions fondamentales de la folie sur quoi je reviendrai en détail dans des articles à venir. Il y a 4 perceptions fondamentales

qui gouvernent la pensée et écalent notre perception de la folie.

La première consiste à voir le fou comme une personne normale devenue folle, c'est-à-dire essentiellement pareil à la personne normale. Nous interprétons ces comportements en autant que faire se peut comme les comportements d'une personne normale face à un état intérieur et/ou à une vie anormale.

En d'autre mot, nous croyons qu'elle a à faire avec des contradictions très complexes avec lesquelles elle doit jouer pour maintenir un certain équilibre. Le bien et le mal, je suis et ne le suis pas, le veux et ne le veux pas, etc. Voilà en somme à quoi se résume la folie.

Cette tension intérieure qui vient du « je veux » et « je ne veux pas » exerce une telle pression sur les nerfs qu'il y a un débordement de l'affect dans un monde magique et imaginaire qui sert à essayer de nager dans le flou des paradoxes.

La seconde perception est celle du fou essentialiste. Un fou est un fou et une personne normale est une personne normale dirait-on pour résumer cette perception.

Ainsi on ne traitera pas le fou comme les autres. On excusera certains comportements, on lui parlera différemment parce qu'on n'attend pas de lui ce qu'on attend d'une personne normale. On se dit à son égard à quoi bon gaspiller sa salive, il est fou et ne peut pas comprendre. On ne lui confie pas les mêmes charges et la société prévoit à son égard une justice d'exception.

Le troisième est la perception de diagnostic

Chacun de nous essaie d'identifier chez soi et l'autre ce qui relève de la folie et ce qui n'y relève pas. Ainsi dès fois on essaie de raisonner entre nous à partir de la première perception, d'autre fois on se résigne à ce qu'est l'autre en se disant que c'est son côté fou. Ici on n'aura recours une fois le diagnostic posé soit à essayer de se parler, soit à accepter ou à agir de la 4^{ème} façon, c'est-à-dire en abordant l'approche psychiatrique. Ainsi se mettent en branle les formes de ritualisation qui entourent la folie.

Dans la 4^{ème} est la perception psychiatrique.

La personne n'est pas vue comme un fou mais comme un malade à qui on doit administrer des soins. À ce moment on se préoccupera à jouer le jeu du « je veux t'aider, j'ai peur que tu te blesses, il faut que tu prennes des tranquillisants. » On adoptera des comportements ritualisés qui passeront par des ordres de cour, des discussions avec des médecins où on parlera de la personne et agira avec elle par le déploiement de toute une série de comportements organisés pour la convaincre de la nécessité d'être soignée.

Gary Stevenson